

Entreprises

Vous représentez une société? L'IIM est un dynamique réseau d'anciens étudiants et d'intervenants professionnels que nous vous invitons à rejoindre

Devenez intervenant pédagogique

Vous pouvez intervenir selon vos disponibilités pour des cours, des ateliers, des conférences métiers ou encore des jurys.

Contact [Formation de chef de projet multimédia : iim@devinci.fr](mailto:iim@devinci.fr)

Contact [MBA Video Game Management: carole.faure@devinci.fr](mailto:carole.faure@devinci.fr)

Contact [Formation Développeur Jeux Vidéo: jean-claude.torrel@devinci.fr](mailto:jean-claude.torrel@devinci.fr)

Confiez un projet multimédia à la «[Bourse aux Projets](#)» d'entreprises

Confiez-nous la réalisation de votre site web, d'un DVD, une animation 3D, un jeu vidéo etc. Une équipe travaille durant 4 à 8 mois depuis le cahier des charges jusqu'à la livraison du projet et de ses sources.

Contact BAP : lan.hoang@devinci.fr

Proposez un «[Appel d'Offre](#) » pour les étudiants d'année 4

Une étude de faisabilité sur le lancement d'un nouveau concept? Plusieurs binômes d'étudiants travaillent en concurrence pour vous faire une proposition complète d'un nouveau concept ou nouveau service en allant jusqu'à la maquette.

Contact Années 4 et 5: evelyne.boisson@devinci.fr

Collaborez sur un «[Business Plan](#) » avec les étudiants d'année 5

Vous envisagez la création d'une nouvelle activité ou d'une société? Nos étudiants travaillent avec vous sur le Business Plan.

Contact Années 4 et 5: evelyne.boisson@devinci.fr

Soumettez des «[Sujets d'études](#)» pour nos étudiants de MBA

Proposez des études de cas ou des sujets de recherche à nos étudiants de MBA.

Contact MBA Video Game Management: carole.faure@devinci.fr

Travaillez avec notre [Laboratoire de Recherche : www.imedialab.fr](http://www.imedialab.fr)

Travaillez avec le laboratoire de recherche sur les thèmes qui sont sa spécialité : les créations artificielles, les agents virtuels, la complexité et les interfaces 3D.

Contact Enseignant-chercheur : jean-claude.torrel@devinci.fr

Intégrez un étudiant en stage

Année 4 : stage de 6 mois minimum de juillet à février

Année 5 : stage de 6 mois minimum de février à septembre

Étudiants MBA : stage de 6 mois minimum d'avril à octobre

Stage non obligatoire avec convention possible pour les autres années.

Contact stage/emploi : celine.maillot@devinci.fr

Devenez partenaire financier de l'IIM :

Investir votre taxe d'apprentissage dans notre Établissement nous permet de nous développer tout en conservant nos valeurs et notre originalité dans l'univers de l'enseignement supérieur français et européen.

L'Association Léonard de Vinci, Etablissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé est habilitée à percevoir l'intégralité du hors quota, barème, sur les catégories C (cadres supérieurs) et B (cadres moyens) de plein droit et, par cumul, la catégorie A (ouvriers qualifiés).

- [Téléchargez la brochure de la taxe d'apprentissage](#)

Votre interlocuteur pour la taxe d'apprentissage :

Akila HAMMOUTENE (Tél. : 01 41 16 71 07 - akila.hammoutene@devinci.fr)